

20h00

Secrétaire de séance : Christian PLAGNE

Présents : Thierry GOUBY (maire), Odile MOLLE (1ère adjointe), Alexis CHARLIN (2ème adjoint), Adeline BOURSIER (3ème adjointe), Sandrine SEFERIAN (4ème adjointe), Régine COHAS, Marie Claude MASSACRIER, Danie PERRIN, Emmanuel CREMONESE, Denis BREJON, Christian PLAGNE.

Excusée : Christiane HOCH (pouvoir à T. GOUBY),

1. Urbanisme

- Présentation des dossiers en cours.

Voir affichage municipal.

2. Eau

- Délibération pour adoption du rapport 2016 du Syndicat de la Bombarde sur l'eau potable.

VOTE	POUR	12	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

Le rapport est disponible sur le site de la commune : www.marcillylechatel.fr

3. Ecole

- Délibération sur la diminution du temps hebdomadaire d'un poste ATSEM.

Une employée demande à réduire son temps de travail (passage de 22h05 à 18h).

Délibération pour supprimer un poste à 22h05 et création d'un poste à 18h.

VOTE	POUR	12	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

- Projet de création d'une régie pour la garderie.

Le trésor public ne procèdera plus au recouvrement des titres inférieurs à 15 €. Il est décidé de mettre en place une régie permettant à la commune de pallier cette diminution de service du trésor public. Une employée communale sera régisseur.

Concernant l'école on est en attente du rapport de l'étude des structures des bâtiments.

4. Communauté d'Agglomération Loire Forez

- Délibération pour la nomination d'un membre du CM à la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées).

C. Plagne est candidat.

Vote :

VOTE	POUR	12	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

- Délibération pour approbation des statuts C.A.L.F.

VOTE	POUR	3	CONTRE	4	ABST	5
------	------	---	--------	---	------	---

Les statuts ne sont pas approuvés.

Les statuts sont disponibles sur le site de Lore Forez.

- Présentation du rapport d'activité 2016 des différentes communautés de communes composant la CALF.

Délibération :

VOTE	POUR	7	CONTRE	0	ABST	5
------	------	---	--------	---	------	---

5. Divers.

- Etude d'acquisitions de terrains.

Une opportunité d'acquisition de terrains afin d'avoir une réserve foncière pour un développement futur est possible. Considérant que la commune n'a pratiquement pas de terrain disponible propre, le Conseil autorise M le Maire à mener des négociations.

VOTE	POUR	12	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

- Délibération pour les travaux de voirie.

Pour la réalisation des travaux montée de Labarin et chemin du château de Say, après étude des réponses, il est proposé que ce soit la société Eiffage qui réalise ces travaux pour un montant total de 21 274 € HT.

VOTE	POUR	12	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

Conseil clos à 21h35

Prochain Conseil Municipal : vendredi 29 septembre à 20h.